

Beaux-Arts.

Sommaire.

Académie Impériale de France  
à Rome.Compte Général des Recettes  
et Dépenses pendant  
l'Exercice 1854.

Monsieur le Directeur, le compte général des Recettes et Dépenses de l'Académie Impériale de France à Rome, pour l'exercice 1854, vient d'être examiné et je l'ai arrêté définitivement en recette et en dépense à la somme de quatre vingt dix huit mille sept cent deux francs onze centimes. Je vous adresse ci-joint, une Expédition de ce compte revêtue de mon approbation.

Le Budget de l'Académie, pour le dit Exercice, était de \_\_\_\_\_ 97,612 11.

J'ai autorisé depuis une dépense de 300 francs, pour secours au Sieur Adinolfi, ancien censeur de l'Académie — 300. "

et l'envoi des ouvrages destinés à la Bibliothèque, a occasionné une dépense non prévue, de \_\_\_\_\_ 204. 45.

Lequel a porté le montant des dépenses autorisées à \_\_\_\_\_ 98,116. 56.

Notre compte s'élevant à \_\_\_\_\_ 98,702 11.

Il en résulte que vous avez dépassé vos prévisions de \_\_\_\_\_ 585. 55.

Cet

à Monsieur Schnetz, Directeur de l'Académie Impériale de France à Rome.

Ces excédants a pu être facilement imputé  
sur le crédit général de l'Académie inscrit à  
mon Budget; mais je vous prie de vouloir bien  
faire en sorte, de vous renfermer plus exactement  
à l'avenir, dans les limites des crédits autorisés  
par moi.

Agrez, Monsieur le Directeur, l'assurance  
de ma considération très distinguée.

Le Ministre d'Etat.

M. de La Harpe